



Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures (6 heures de théorie et 1 heure de test)

Personne concernée

Profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins un responsable et l'ensemble des techniciens intervenant sur le terrain doivent être titulaires d'une AIPR « concepteur ».

Profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ». Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou être en capacité de s'y rendre dans la demi-journée.

Profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR (jusqu'au 1er janvier 2019, il sera cependant admis qu'un seul des salariés intervenant sur un chantier de travaux urgents soit titulaire de l'AIPR).

Effectifs

La formation s'adresse à un groupe de 1 à 10 personnes maximum

Prérequis

- Aucun prérequis n'est obligatoire, mais la formation préparatoire à l'examen est très vivement recommandée pour réussir le QCM
- Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.
- Accessibilité personne en situation de handicap : sur étude de besoins

Moyens/Méthodes pédagogiques et techniques

- Formateur A.I.P.R
- Livret stagiaire individuel.
- Salle de formation théorique tout équipé (vidéoprojecteur, internet, ...).
- Ordinateurs, tablettes pour le passage du QCM sur le site du MEEM
- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Suivi d'un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme

Objectifs

- Approfondir les connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Approfondir les connaissances du Guide Technique
- Identifier les risques métier pour adapter les méthodes de travail
- Obtenir l'examen A.I.P.R (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

Programme théorique

- Le décret anti-endommagement
- Construire sans détruire
- Le guichet unique
- La DT
- La DICT
- Le responsable de projet

Encarna Formation – ZI Tétrapôle 1 – 112, allée de la Haute Combe de Savoie – 73460 Tournon

Tél/Fax : 04 79 32 44 72 - E-mail : encarnaformation@gmail.com

N°déclaration d'activité : 82 73 01512 73

- Le propriétaire du réseau
- L'exploitant du Réseau
- L'exécutant des réseaux
- Les intervenants de l'entreprise
- Topographie : échelles, altimétrie, planimétrie
- Les affleurants
- La détection
- Le marquage-piquetage
- Les différentes couleurs de traçage
- Les distances à respecter à proximité des réseaux
- Aériens, souterrains
- Les classes : A, B, C
- Les différents réseaux
- Les couleurs des grillages avertisseurs
- Le gaz
- L'électricité
- La chaleur
- Les télécommunications
- L'eau potable
- Les eaux usées
- Les Engins pouvant intervenir sur un chantier : pelle mécanique, camion aspirateur, marteau piqueur, etc...
- Les interdictions d'utilisation
- Les règles de sécurité
- La règle des 4A
- Les risques
- La conduite à tenir en cas d'incident

Validation de la formation

Examen de compétences par QCM I.P.R sur tablettes numériques fournies par ENCARN A ou postes informatiques du client. Chaque stagiaire sera connecté sur le site du MEEM via l'accès ENCARN A FORMATION et devra répondre en ligne aux questions selon son profil.

Concepteur : examen de 40 questions

Note minimum requise pour l'obtention de l'examen : 48 sur 80 points

Encadrant : examen de 40 questions

Note minimum requise pour l'obtention de l'examen : 48 sur 80 points

Opérateur : examen de 30 questions

Note minimum requise pour l'obtention de l'examen : 36 sur 60 points

Notation : Chaque question détermine un score selon les critères suivants :

Bonne réponse : +2 points

Réponse non répondue : 0

Mauvaise réponse à une question ordinaire : - 1 point

Mauvaise réponse à une question ordinaire : - 5 points

Une Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux sera délivrée par nos soins, permettant à l'employeur de compléter le cerfa 15465*02

Validité

La durée de validité de la formation AIPR est de 5 ans

Délais d'accès

En inter : 1 à 2 session par mois – Inscription possible jusqu'à 2 jours avant la formation

En intra : A la demande

Tarifs

Inter : A partir de 220€ HT (nous consulter)

Intra : Nous consulter